

"Penelopegate" : François Fillon fustige "un acte de communication" du parquet



"Cela n'entame en rien ma détermination" a martelé le candidat des Républicains alors que le parquet national financier a décidé de poursuivre ses investigations sur les soupçons d'emploi fictif qui pèse sur la famille Fillon.

François Fillon dénonce un "acte de communication". Ce jeudi, le parquet national financier a fait savoir sa décision de poursuivre ses investigations autour de l'emploi de l'épouse et des enfants de l'ancien Premier ministre. Une initiative qui a été immédiatement commenté par le candidat Les Républicains. "Il n y a rien de nouveau, ni poursuite, ni mise en examen", a-t-il rétorqué dans le Figaro. "Cette annonce n'est qu'un acte de communication qui nourrit le feuilleton médiatique. Cela n'entame en rien ma détermination".

Et de poursuivre : "J'entends plus que jamais porter le projet de redressement et de modernisation de la France, conformément au mandat qui m'a été donné par 4,4 millions de nos concitoyens. Je m'en remets donc désormais au seul jugement du suffrage universel."

Antonin Levy et Pierre Cornut-Gentile, avocats du couple Fillon, ont également réagi en fustigeant une décision prise par le parquet "en méconnaissance des dispositions du code de procédure pénale qui lui imposent de ne communiquer que des "éléments objectif. "Ce communiqué s'abstient de relever qu'après trois semaines d'enquête et de très nombreuses auditions, il n'y a pas d'éléments suffisants pour requérir des poursuites" ont-ils poursuivi.